



**COMMUNIQUÉ**  
Paris, le 21/10/2025

## **CONFIRMATION DE PHILIPPE TABAROT AU POSTE DE MINISTRE DES TRANSPORTS : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » SALUE LE BON SENS ET LE PRAGMATISME D'UN MINISTRE D'ACTION**

L'association « 40 millions d'automobilistes » félicite la reconduction de Philippe TABAROT au poste de Ministre des Transports. Une décision saluée également par d'autres acteurs de la mobilité, dont l'Organisation des Transporteurs Routiers Européens (OTRE), qui voient en lui un ministre à l'écoute du terrain et attaché à une sécurité routière fondée sur le bon sens, la prévention et la responsabilité, plutôt que sur la répression systématique.

### **Un ministre qui agit**

Depuis son entrée au gouvernement, Philippe Tabarot s'est distingué par une approche pragmatique des enjeux de mobilité et de sécurité routière. Qu'il s'agisse de l'affaire des airbags Takata, où il a exigé l'immobilisation des véhicules présentant un danger mortel pour leurs conducteurs, ou de la mise en place du Plan Joana après le drame ayant coûté la vie à une lycéenne de 15 ans dans un accident de car scolaire dont le chauffeur avait consommé du cannabis, le ministre s'est imposé comme un homme d'action.

Grâce à ce plan, près de 30 000 conducteurs de cars scolaires ont été contrôlés entre janvier et août 2025, révélant 182 cas positifs dont 63 à l'alcool et 119 aux stupéfiants. Ce dispositif inédit a permis de mesurer l'ampleur du fléau et d'y apporter une réponse concrète. Philippe Tabarot a également soutenu le développement du « stupotest », un dispositif similaire à l'éthylotest qui empêcherait un véhicule de démarrer en cas de consommation de stupéfiants.

« En dehors de toute considération politique, il est évident que Philippe Tabarot a su s'imposer comme un ministre d'action. En tapant du poing sur la table pour protéger les automobilistes dans l'affaire des airbags défectueux ou encore avec émotion et pragmatisme dans l'instauration à venir des dépistages stupéfiants dans les transports scolaires après le drame de l'accident de car scolaire à Châteaudun ayant causé le décès de Joana », réagit Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

### **Une politique du bon sens**

L'association rappelle également le positionnement constant du ministre contre certaines mesures jugées injustes ou déconnectées des réalités quotidiennes des Français. En tant que sénateur, Philippe Tabarot avait dénoncé les Zones à Faibles Émissions (ZFE), pointant du doigt leur injustice sociale et territoriale, une position partagée de longue date par « 40 millions d'automobilistes ». Plus récemment, il s'est opposé à l'instauration d'un contrôle technique annuel, mesure que l'association juge inutile et coûteuse pour les ménages déjà fragilisés.

« Le ministre des Transports fait partie de ces rares responsables publics capables d'écouter, d'analyser et d'agir sans idéologie. Sa reconduction est un signe encourageant : celui d'un ministère

plus humain, plus pragmatique et plus proche des réalités des automobilistes. », ajoute Philippe NOZIÈRE, président de « 40 millions d'automobilistes ».

Alors que la mortalité routière repart à la hausse, l'association plaide pour que la politique de sécurité routière s'attaque enfin aux véritables causes des drames : alcool, stupéfiants, distraction au volant et manque de prévention. La reconduction de Philippe Tabarot au ministère des Transports marque, selon « 40 millions d'automobilistes », un tournant attendu vers une politique fondée sur la responsabilité et la pédagogie, plutôt que sur la sanction aveugle.



[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)



@40MA - 40 Millions d'Automobilistes  
@PChasseray - Délégué Général



@40millionsdautomobilistes51

➔ **À propos de "40 millions d'automobilistes"** : "40 millions d'automobilistes" est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver ce facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.